



Déclaration au CNESER du 21 mai 2012

À l'heure où le quinquennat de Nicolas Sarkozy s'achève, l'enseignement supérieur, la formation des maîtres et la recherche sont à reconstruire. La réforme des universités fut présentée par le gouvernement sortant comme une réussite et comme un acquis, désormais accepté. En réalité, cette réforme a gravement affaibli la recherche et l'enseignement supérieur dans leur capacité à contribuer au redressement du pays ; elle a aussi profondément heurté le monde universitaire, tant elle a été conduite au mépris du sens que les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche donnent, chaque jour, à leur patiente activité au service de la République. Le nouveau gouvernement hérite de leur colère : de sa capacité à entendre celle-ci au plus vite dépendra certainement sa capacité à répondre aux défis qui attendent le pays en ce domaine.

Nous contemplons un paysage en ruine : le gouvernement sortant n'a pas endigué la baisse des vocations scientifiques ni amélioré le nombre des doctorants et leurs conditions d'études, tandis que les difficultés dans l'accès aux soins et au logement, pour tous les étudiants, se sont amplifiées. Pour la première fois depuis fort longtemps le nombre d'étudiants issus des classes populaire est en recul. Les réformes ont aggravé les difficultés financières des universités et la désertification des territoires. On a aussi renoncé à donner une direction à l'effort public de recherche et d'enseignement supérieur qui réponde aux défis posés au pays en termes de reconquête industrielle et d'emploi.

Le crédit d'impôt, par lequel on a cru stimuler l'investissement des entreprises dans la recherche, a simplement coûté au pays l'équivalent d'un CNRS, sans résultat notable. Par contre, le CNRS a été asphyxié financièrement. De manière systématique, les « gouvernances » mises en place à tous les niveaux ont visé à affaiblir la représentation des personnels et de leurs représentants syndicaux en les éloignant toujours plus des instances de décision et à exclure toute représentation des confédérations syndicales de salariés. Au lieu de renforcer l'Université et la recherche dans leurs missions fondamentales, le gouvernement précédent a fait de la soumission de celles-ci à la suspicion d'un nouveau management inadapté la clef de voûte de sa politique.

La loi LRU, imposée sans ménagement dès les premiers mois de 2007, est une loi désastreuse pour les personnels et les étudiants. Avec le Pacte pour la recherche, elle doit être abrogée. Les réformes qui l'ont suivie et accompagnée, l'épisode du Grand emprunt sous-tendu par une culture de « l'excellence » auto-proclamée, en ont considérablement aggravé les effets en confortant le pouvoir mandarinal et en mettant en place des processus de sélection, de mise en concurrence et d'exclusion à tous les niveaux de notre système d'enseignement supérieur et de recherche.

Les équipes, privées de budget propre, sont en concurrence les unes avec les autres pour obtenir des financements sur les sujets que les experts cooptés de l'Agence pour la recherche, nouvellement créée, trouveront à la mode. Tout ce fonctionnement doit être remis à plat : le temps perdu par les enseignants et les chercheurs à répondre à des appels d'offre, à s'entr'évaluer pour se hiérarchiser les uns les autres dans des classements factices, est un désastre. Au lieu de laisser la communauté scientifique et universitaire travailler sereinement, chercher librement, on a exigé d'elle qu'elle passe son temps à mettre

en place elle-même les dispositifs d'auto-contrôle destinés à pratiquer des coupes budgétaires au détriment de pans entiers de l'enseignement et de la recherche.

Le temps est venu de mettre fin à la logique auto-destructrice imposée par cette loi et les réformes qu'elle a suscitées pour reconstruire le Service public national d'enseignement supérieur et de recherche, ainsi que la Fonction publique d'État, dont notre pays a besoin.

L'enseignement supérieur et la recherche ont un rôle déterminant dans l'aménagement du territoire et le développement économique du pays. Ce rôle sera d'autant plus fort que sera assuré à la jeunesse et à la population un accès le plus large possible aux savoirs et à l'élaboration de la connaissance, seuls garants d'une émancipation culturelle et citoyenne des personnes et de la société. La libre circulation de la connaissance est aussi le gage de la capacité de la France à participer à la résolution des enjeux posés tant au pays qu'à l'Humanité toute entière : l'énergie, la santé, le développement durable.

À l'inverse d'une culture de "l'excellence" qui sélectionne et exclut, nous défendons un accès à la culture, à la science, aux savoirs et à la connaissance libre, démocratisé et gratuit. C'est indispensable pour que l'enseignement supérieur soit celui de la réussite de tous les étudiants et pas seulement celui des meilleurs ou des plus fortunés.

Face à de tels enjeux, il faut renouer avec la démocratie sociale et notamment redonner toute leur place aux personnels, à leurs syndicats et aux organisations syndicales confédérées dans les instances de décision des établissements scientifiques et universitaires.

Il faut penser autrement le rapport de l'Université aux régions : non pas régionaliser l'enseignement supérieur pour instaurer un enseignement supérieur à deux vitesses, avec ses pôles d'excellences et ses collèges universitaires de proximité, mais garder à l'Université son caractère national, gage de la même chance donnée à tous les territoires et à tous les citoyens ; non pas remettre en cause le statut des personnels de la Fonction publique d'État, comme cela a été le cas au cours de ces années, mais assurer chaque région de la qualité de son personnel et de la sérénité de sa recherche publique, ouverte à tous ; non pas, au nom de la RGPP, fragiliser notre Service public d'enseignement supérieur et de recherche pour le soumettre aux intérêts privés, mais garantir son indépendance pour qu'il profite mieux à tous et à toutes, et nourrisse l'activité de chacun, en offrant sa créativité au tissu de PME et de PMI partout où elles se trouvent, pas davantage dans les régions riches que dans celles qui souffrent de la désindustrialisation ; non pas financiariser la recherche en la rendant vulnérable à l'arbitraire des marchés, mais sanctuariser la production du savoir au service de chacun.

La mobilisation de la communauté scientifique et universitaire en coordination nationale, réunie en ce jour, 21 mai 2012, à la Bourse du travail, est un grand signe d'espoir : elle est un appel à la reconstruction d'un cadre national qui rende aux établissements scientifiques et universitaires toute leur dimension structurante en matière scientifique, culturelle, sociale et économique. La CGT en appelle au Président de la République, à son gouvernement et à la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, pour qu'ils entendent les aspirations trop longtemps réprimées de la communauté scientifique et universitaire : ce sont les aspirations de femmes et d'hommes qui fabriquent et diffusent chaque jour le savoir dont notre pays aura besoin demain. Il est temps d'entendre leur voix et de leur rendre leur rôle au bénéfice de tous.

Cette voix s'exprime aussi au CNESER à travers ses représentants élus. Le précédent ministère, tout au long de son exercice, n'a pas manifesté un grand empressement à en respecter le rôle. Il a souvent négligé le temps dû à cette instance pour préparer les séances dans de bonnes conditions. Il a montré peu de patience à en recueillir le conseil avisé. Nous souhaitons qu'un changement d'attitude à l'égard de cette instance nationale soit annonciatrice d'un esprit nouveau dans l'approche de l'enseignement supérieur et la recherche.